



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.12

**Numéro de la demande :** 2015-6232  
**Demande :** Modification de l'étiquette du produit – Nouveau site ou nouvelle culture hôte  
**Produit :** Concentré émulsifiable herbicide de postlevée Centurion  
**Numéro d'homologation :** 27598  
**Principe actif (p.a.) :** Cléthodime  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2708935

### Objet de la demande

La présente demande vise à étendre le profil d'emploi de la préparation commerciale, le concentré émulsifiable herbicide de postlevée Centurion, pour inclure l'application sur *Brassica carinata*, le pois cajan et d'autres haricots secs. Ce produit doit être appliqué en mélange en cuve avec l'adjuvant Amigo (numéro d'homologation 22644).

### Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise dans le cadre de la présente demande.

### Évaluation des risques pour la santé

L'ajout de *Brassica carinata*, du pois cajan et d'autres variétés de haricots secs communs sur l'étiquette du concentré émulsifiable herbicide de postlevée Centurion ne devrait pas entraîner une exposition professionnelle ou occasionnelle supérieure à celle associée aux usages déjà homologués du cléthodime. Aucun risque préoccupant pour la santé n'est prévu si les travailleurs suivent les instructions sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle qui y est indiqué.

Aucune donnée sur les résidus de cléthodime n'a été présentée à l'appui de l'ajout de *Brassica carinata*, du pois cajan et d'autres variétés de haricots secs sur l'étiquette du concentré émulsifiable herbicide de postlevée Centurion. Les données d'essais préalables au champ ayant mesuré les résidus dans et sur les graines de canola, les graines de moutarde, les pois secs et les lentilles ont été réévaluées dans le cadre de la présente demande.

## Limites maximales de résidus

La limite maximale de résidus (LMR) recommandée pour le cléthodime dans le pois cajan est basée sur des données déjà examinées provenant d'essais au champ réalisés sur des pois secs et de lentilles, ainsi que sur leurs LMR correspondantes. Le tableau 1 indique les LMR proposées pour les résidus de cléthodime et ses métabolites contenant le groupe cyclohexène-2-one, exprimés sous forme de cléthodime, dans et sur les cultures et les denrées transformées. Les résidus dans les denrées transformées qui ne sont pas indiquées au tableau 1 sont assujettis aux LMR proposées pour les produits alimentaires bruts (PAB).

**Tableau 1** Résumé des données d'essai au champ et des données de transformation utilisées pour appuyer la limite maximale de résidus (LMR)

Denrée	Méthode d'application/ dose d'application totale	Délai d'attente avant récolte (jours)	Résidus (ppm)		Facteur de transformation expérimental	LMR en vigueur	LMR recommandée
			MME ET	MPEE T			
Pois secs	Application foliaire 90 g p.a./ha	37 à 75	0,05	1,10	S.O.	0,5 ppm	Sous-groupe de cultures 6C : 3,5 ppm
Lentilles	Application foliaire 90 g p.a./ha	58 à 91	< 0,02	0,26	S.O.	0,5 ppm	

MMEET = moyenne la moins élevée des essais sur le terrain; MPEET = moyenne la plus élevée des essais sur le terrain

Après examen de toutes les données disponibles, il est recommandé d'adopter la LMR proposée au tableau 1 en ce qui concerne les résidus de cléthodime. Les résidus dans les cultures du sous-groupe 6C (haricots et pois secs écosés, sauf le soja), à la LMR proposée, ne présenteront de risque inacceptable pour aucun segment de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Aucune LMR n'est requise pour *Brassica carinata* car cette culture n'est pas considérée comme un produit alimentaire.

## Évaluation environnementale

Les doses d'application pour *Brassica carinata*, le pois cajan et d'autres variétés de haricots secs sont équivalentes aux doses déjà homologuées pour ce produit. L'utilisation de ce produit ne devrait entraîner aucun risque supplémentaire pour l'environnement si le mode d'emploi sur l'étiquette est respecté. Par conséquent, aucune donnée supplémentaire n'est requise aux fins de l'évaluation environnementale pour appuyer l'utilisation du concentré émulsifiable herbicide de postlevée Centurion dans ces cultures.

## Évaluation de la valeur

Les renseignements fournis, y compris les justifications scientifiques basées sur le mode d'action et sur la similitude avec les usages actuellement homologués au Canada et les usages homologués à l'étranger et décrits dans les guides de production et les publications sur la lutte contre les mauvaises herbes, appuient l'élargissement de l'usage de ce produit à tous les membres du sous-groupe de cultures 6C et à *Brassica carinata*.

[Remarque : Les cultures du sous-groupe 6C incluent actuellement les haricots (*Lupinus* spp.) (y compris le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc sucré); les haricots (*Phaseolus* spp.) (y compris le haricot de grande culture, le haricot rognon, le haricot de lima (sec), le petit haricot rond blanc, le haricot Pinto et le haricot Tepary); les haricots (*Vigna* spp.) (y compris le haricot adzuki, le haricot à œil noir, le catjang, le dolique, le dolique à œil noir, le haricot papillon, le haricot velu, le haricot grain de riz et le haricot mungo); la féverole (*Vicia faba*); les pois chiches (*Cicer arietinum*); le guar (*Cyamopsis tetragonoloba*); le dolique d'Égypte (*Lablab purpureus*); les lentilles (*Lens esculenta*); les pois (*Pisum* spp.) (y compris les pois de grande culture) et le pois cajan (*Cajanus cajan*).]

## Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements présentés et elle les juge suffisants pour appuyer l'ajout de *Brassica carinata*, du pois cajan et d'autres variétés de haricots secs sur l'étiquette du concentré émulsifiable herbicide de postlevée Centurion.

## Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
2585177	2015, Use Description/Scenario (Application and Post Application) for Select Emulsifiable Concentrate Postemergence Herbicide, Reg. No. 22625 - Addition of <i>Brassica carinata</i> , additional dry beans and pigeon pea, DACO 5.0
2589290	2015, Value Assessment of Centurion Herbicide (clethodim) for post-emergence grass weed control in <i>Brassica carinata</i> and listed dry bean and pea crops. DACO: 10.2, 10.2, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3, 10.2.3.1, 10.2.3.3, 10.2.4, 10.3, 10.3.2, 10.5.1, 10.5.2

ISSN : 1911-8015

**8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.